

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE À PORTBAIL : LA MISE AU POINT DE L'AGGLOMÉRATION

Dans un article paru ce jour dans la presse locale, il est rapporté que l'Agglomération et son Président, David MARGUERITTE auraient fixé un « ultimatum » aux communes pour délibérer sur l'installation d'une aire d'accueil pour les Gens du Voyage. De tels propos sont inexacts.

Pour rappel, les élus du Cotentin ont adopté en 2019 un schéma prévoyant la création de 3 aires d'accueil temporaires sur son territoire. Les zones identifiées étaient les suivantes : la Côte des Isles, le Val-de-Saire et l'axe Cherbourg-en-Cotentin-Valognes.

Depuis 2019, l'Agglomération est en recherche de terrains compatibles avec les critères réglementaires d'installation. Les communes ont été sollicitées pour faire des propositions foncières et depuis mars 2021, l'Agglomération est accompagnée dans ses recherches par la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER).

L'Agglomération a toujours précisé que lorsque des terrains répondant aux critères seraient identifiés, les Conseils municipaux des communes concernées seraient amenés à se prononcer sur cette implantation. L'Agglomération s'est engagée à respecter le choix des communes et à ne jamais passer outre. Que diraient les élus si l'Agglomération proposait un terrain sans les avoir concertés ?